



Université d'Abomey-Calavi

Institut Régional de Santé Publique
Comlan Alfred Quenum

Guide des stages professionnels et du mémoire de fin de formation à l'IRSP à l'attention des apprenants des différentes filières de formation

Sommaire

Introduction	3
1. Partie A :	5
Les stages professionnels	5
1.1 Contexte et position du stage professionnel dans la formation	6
1.2 Méthodes	6
1.2.1 Objectifs des stages	6
1.2.2 Description de la démarche de travail au cours des stages.....	7
1.3 Organisation et déroulement.....	7
1.4 Produits attendus et cotations	8
1.5 Directives de rédaction du rapport de stage.....	8
1.6 Chronogramme dans l'année académique	9
2. Partie B :	10
Le mémoire de fin de formation.....	10
1.7 Généralités	11
1.7.1 Position du mémoire dans la formation du Master	12
1.7.2 Objectifs	12
1.7.3 Démarche d'élaboration du mémoire	12
1.7.4 Produits attendus à l'IRSP et cotations	14
1.8 Processus d'élaboration du mémoire de fin de formation à l'IRSP	14
1.8.1 Identification du thème de mémoire.....	14
1.8.2 Elaboration du protocole-Directives	14
1.8.3 Soutenance du protocole	15
1.8.4 Collecte de données.....	15
1.8.5 Directives de rédaction du mémoire.....	16
1.8.6 Soutenance du mémoire	20
Conclusion.....	20
3. Annexe.....	

Introduction

Créé en 1977 grâce à un partenariat entre le Gouvernement Béninois et l'Organisation Mondiale de la Santé, l'Institut Régional de Santé Publique (IRSP) est un établissement Régional et International de formation en Santé Publique, de recherche pour la santé, d'expertise et de prestation de services.

L'IRSP doit contribuer à l'amélioration de la performance des systèmes de santé pour le développement sanitaire des pays de la Région Africaine de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Pour ce faire, il participe au renforcement des compétences professionnelles des cadres de santé et accompagne les Ministères de la Santé dans leurs actions pour la satisfaction des besoins en santé des populations.

L'IRSP propose, en dehors des Masters en Santé Publique, en Epidémiologie, en Nutrition et Santé des populations qui s'échelonnent sur deux années, des formations de courte durée (le cours national de Paludologie, le cours HELP, le cours international de Paludologie, le cours de Vaccinologie, le cours Régional de communication et plaidoyer pour la santé, le cours régional de la promotion de la Santé, l'incitation à la performance, la contractualisation dans les hôpitaux, le cours régional sur l'hygiène hospitalière et les infections nosocomiales etc.) qu'il organise seul ou en partenariat avec d'autres institutions.

A la fin de l'année académique 2012-2013, on estimait que plus de 2000 lauréats, provenant de 30 pays de la région africaine, ont bénéficié d'une formation de longue ou de courte durée à l'IRSP.

Après trente ans d'existence, l'Institut a engagé les réformes nécessaires pour adapter sa structure de fonctionnement et rendre encore plus pertinente son offre de formation par rapport aux défis sanitaires des pays africains, notamment ceux liés à la relance des Soins de Santé Primaires, au renforcement des systèmes de santé, à la promotion de la recherche pour la santé et à la réponse aux effets des changements climatiques sur la santé.

Ainsi, entre 2009-2013, cinq nouvelles spécialités ont été ouvertes: Nutrition et Santé des populations, Gestion de la Pharmacie, Hygiène hospitalière et infections nosocomiales, Qualité des soins et gestion des services de santé, logistique de santé. La rentrée académique 2009-2010 a marqué le basculement dans le système Licence Master Doctorat (LMD) de l'ensemble des filières de formation.

Par une offre de formation adaptée aux nouveaux défis en matière de santé et une activité de recherche orientée vers la recherche de solutions par des thématiques spécifiques, l'IRSP confirme sa vocation régionale et internationale au service des Etats de la Région Africaine

qui y trouveront une contribution appréciable pour accélérer leur développement sanitaire. L'intégration des stages professionnels et d'un mémoire de recherche aux cursus de formation de longue durée répond d'une part aux objectifs de développement de la professionnalisation des études supérieures qui vont de paire avec la réforme LMD et d'autre part aux ambitions de l'IRSP de former du personnel qualifié en santé publique pour le développement sanitaire des pays africains.

1. Partie A :
Les stages professionnels

1.1 Contexte et position du stage professionnel dans la formation

L'un des fondements importants de la réforme LMD était la nécessité d'une plus grande professionnalisation des études supérieures afin d'assurer une meilleure cohérence avec le marché de l'emploi. De ce fait deux stages en milieu professionnel sont prévus et sont destinés à permettre aux apprenants de faire le lien entre les acquis théoriques et la mise en situation pratique dans les formations du master.

A l'IRSP, ces deux stages professionnels sont prévus et correspondent à l'UE SMP (Unité d'Enseignement « Stage en Milieu Professionnel ») en semestre 3 et à l'UE ARC (Unité d'Enseignement « Application d'une Démarche de Recherche : Collecte, Traitement et analyse des données ») en semestre 4. Ces deux stages sont obligatoires et font partie intégrante de la formation. Ils sont crédités. . En ce qui concerne la Licence professionnelle en logistique de santé, un seul stage de six semaines crédité est prévu à S6.

1.2 Méthodes

1.2.1 Objectifs des stages

Les stages offrent non seulement l'opportunité de travailler en milieu professionnel, mais aussi de faire ressortir après une analyse de situation du milieu professionnel, une liste de problèmes. De ces différents problèmes, il sera retenu ceux qui peuvent permettre à l'apprenant d'effectuer une recherche appliquée qui tient lieu de l'élaboration du mémoire de fin d'apprentissage.

L'objectif du stage S3 est de permettre aux apprenants d'acquérir le savoir-faire en matière de conception, de gestion et d'évaluation d'un projet ou d'un programme de développement sanitaire et d'identifier des thématiques de recherche pour la rédaction du mémoire de fin d'études. Plus spécifiquement, il s'agit pour les apprenants, au cours de ce stage de :

1. Renforcer les compétences en matière d'analyse des problèmes et besoins prioritaires, de planification, de mise en œuvre et d'évaluation d'un plan, **projet** et programme de développement sanitaire ;
2. Identifier les problèmes et besoins axés sur le développement sanitaire ;
3. Identifier une ou des thématiques et approfondir l'analyse en termes de système ou de processus ;
4. Dégager un à trois thèmes de mémoire ;
5. Réaliser une revue de la littérature complète axée sur les thèmes du mémoire ;

6. Rédiger un rapport de stage.

A la suite du stage S3, le stage S4 permettra de compléter les acquisitions de l'apprenant et surtout de mettre en application une démarche de recherche à travers la collecte, le traitement et l'analyse des données. Ce stage visera à :

- Analyser l'évolution de la situation dans le site de stage, en ce qui concerne l'aspect ou la problématique qui a fait l'objet du thème de mémoire retenu ;
- Procéder à la restitution des résultats bruts de la recherche à l'équipe d'encadrement du lieu de stage en faisant ressortir les forces et les faiblesses, et leur présenter les propositions d'actions pour une amélioration de la situation ;
- Discuter de la fiabilité des données générées (résultats) transformées en informations pour le mémoire avec l'objectivité scientifique requise ;
- Accompagner l'équipe dans l'amélioration de la situation ;
- Amorcer la rédaction du mémoire de fin d'étude à finaliser dès le retour du stage S4 pour sa présentation à un jury en vue de sa validation.

1.2.2 Description de la démarche de travail au cours des stages

Au cours de ces stages, l'apprenant devra adopter une démarche rigoureuse de travail afin d'atteindre ses objectifs. Cette démarche sera soigneusement décrite clairement dans le rapport de stage.. A titre indicatif, quelques étapes- clés :

- L'élaboration d'un plan de travail ;
- L'analyse des documents de base des différents projets, programmes ou institutions ;
- La discussion avec les acteurs à tous les niveaux y compris le niveau communautaire ;
- Visites de sites pilotes si nécessaire dans l'atteinte des objectifs du stage

1.3 Organisation et déroulement

Les stages sont prévus chacun pour une durée de 4 à 6 semaines selon les filières. Les sites de stage ainsi que les encadreurs de stage sont identifiés préalablement par l'IRSP et une répartition des apprenants selon les filières et les sites est affichée à l'avance. L'organisation logistique des stages est assurée par l'IRSP. Les lieux d'hébergement sont identifiés et toutes les dispositions pratiques sont prises par l'institut avant le début des stages. Le déplacement des apprenants de l'IRSP vers les sites de stages ainsi que leur retour vers l'IRSP à la fin des stages sont également assurés par l'Institut.

Sur les sites de stages, les horaires de travail sont de 8h 00 à 16h00 tous les jours ouvrables. L'apprenant travaillera sous la supervision d'un encadreur de stage. Cet accompagnement permettra à l'encadreur de donner une appréciation notée du travail de l'apprenant sur le lieu de stage.

Au cours du stage, l'apprenant bénéficie de supervisions réalisées par un enseignant de l'IRSP pour le suivi du déroulement du stage.

1.4 Produits attendus et cotations

A la fin du stage S3, les résultats essentiels suivants sont attendus :

1. L'analyse de la mise en œuvre du plan de développement sanitaire de la zone sanitaire, du projet et/ou du programme est réalisée ;
2. Les problèmes et besoins non résolus au niveau de la structure sont identifiés ;
3. Les thèmes de recherche sont identifiés ;
4. La revue de littérature axée sur le (les) thème (s) a été réalisée ;
5. Le rapport de stage est déposé à la coordination de la filière.

Le stage S4 qui aura permis la mise en œuvre d'une démarche de recherche et la collecte des données devra déboucher sur la rédaction du mémoire.

La discipline et l'assiduité au cours du stage sont attendus ; l'attitude plus générale de l'apprenant au cours du stage sera appréciée et fera l'objet d'une note proposée par l'encadreur qui jugera de son assiduité, sa ponctualité, ses capacités de communication, de son intérêt marqué pour le travail et de son degré d'intégration au sein de l'équipe de travail.

Le livrable attendu à la fin de chacun des stages est **un rapport de stage** qui sera noté et sera pris en compte de même que la note d'appréciation de l'encadreur de stage pour la validation. De manière concrète, la note obtenue pour le rapport écrit compte pour 75% et la note de l'encadreur de stage compte pour 25%.

Le rapport de stage sera noté aussi bien sur le fond que sur la forme. Des directives de rédaction sont proposées afin de standardiser les rapports et de faciliter leur élaboration.

1.5 Directives de rédaction du rapport de stage

A titre indicatif, un canevas de rédaction du rapport de stage est proposé :

1. Contenu

- Introduction/ Contexte
- Objectifs de stage
- Démarche de travail au cours des stages Résultats :

- - Analyse de situation du projet, programme, du plan de développement sanitaire
 - Les problèmes dégagés
 - Thème de recherche choisi pour le mémoire
 - Difficultés rencontrées et dispositions prises
- Conclusion / Suggestions
 - Références
 - Annexes (Mettre en 1^{ère} position la revue de littérature)

2. Présentation

- Police : Times New Roman 12
- Interligne : 1,5
- Nombre de page : six (6) sans les annexes pour les Masters et 30 pour les Licences.

1.6 Chronogramme dans l'année académique

A titre indicatif, le stage S3 se déroule le plus souvent à partir de fin janvier à fin Février et le stage S4 est fait durant tout le mois de Juin. Pour la Licence professionnelle, le stage se situe en S6.

Un rapport imprimé et relié du stage est déposé auprès du responsable de filière à une date arrêtée par la coordination pédagogique de l'IRSP à la fin du stage.

2. Partie B :
Le mémoire de fin de formation

1.7 Généralités

Comme le dit Lao-tseu : citation "*celui qui connaît l'étendue de son savoir et garde la simplicité dans son cœur est le modèle du monde*".

Le mémoire de fin de formation répond à une double exigence :

- scientifique, puisqu'il s'agit d'un rapport de recherche ou de résolution de problème rédigé par un spécialiste en formation ;
- littéraire, en ce sens que le mémoire est un exposé écrit qui traite d'un sujet en le développant méthodiquement. De ce fait, le mémoire doit être un document : accessible pour que les résultats de l'étude puissent être utilisés ; compréhensibles c'est-à-dire bien écrit sous un format adapté aux potentiels utilisateurs ; crédible c'est-à-dire empreint de la rigueur scientifique.

L'élaboration du mémoire est aussi un moment d'intenses relations communicationnelles pour lesquelles il faut faire preuve de tolérance, d'empathie et d'esprit d'ouverture.

Pour ce faire, selon SALMI L. R., vous devez vous approprier les quatre éléments du style scientifique : la précision, la clarté, la fluidité et la concision.

- la précision est la netteté rigoureuse dans la pensée et son expression. C'est le reflet de la rigueur scientifique ;
- la clarté qui rend l'écrit compréhensible et permet de fournir sans ambiguïté, tous les éléments nécessaires à la compréhension de ce qui a été fait ;
- la fluidité caractérise l'écrit (mémoire) qui se lit facilement. Elle peut être sources du plaisir à vous lire ;
- la concision est la qualité d'exprimer beaucoup d'informations en peu de mots.

Il vous est recommandé un Directeur et Co-directeur de mémoire. Ils sont, le plus souvent, des spécialistes du domaine que vous avez voulu explorer pour votre Mémoire. Ils sont vos guides, ils vous aideront à identifier et à aplanir vos difficultés. Ce sont les seuls qui ont la responsabilité de votre encadrement tout au long de la confection de votre mémoire. Sans vous déconseiller de prendre des avis d'autres personnes, il est fortement recommandé d'éviter de recourir à de multiples avis, parfois contradictoires, et qui peuvent compliquer votre progression dans la rédaction de votre mémoire. En cas de difficultés, vous pouvez prendre contact avec les chefs de départements ou avec le Coordonnateur des Activités Pédagogiques et Scientifiques pour une recherche de solution appropriée.

Retenez que le mémoire est le travail de l'apprenant et qu'il en assume toute la responsabilité.

1.7.1 Position du mémoire dans la formation du Master

Le mémoire de fin de formation fait partie intégrante de la formation au même titre que les autres UE (Unités d'Enseignement). Son élaboration constitue en elle-même un processus avec plusieurs étapes clés. L'élaboration et la soutenance du mémoire sont un exercice important dont les étapes entrent en ligne de compte pour plusieurs UE. Il s'agit notamment des UE RRR (Rédaction d'un article scientifique et diffusion des Résultats de Recherche), ARP (Application d'une démarche de Recherche : rédaction d'un protocole et aspects éthiques), ARC (Application d'une démarche de Recherche : Collecte, Traitement et analyse des données) et RRS (Rédaction du rapport de Recherche et soutenance de mémoire) qui comptent pour un total de 11 crédits sur les 30 crédits du semestre 4.

1.7.2 Objectifs

Le mémoire de fin d'étude vise à évaluer l'aptitude de l'apprenant à utiliser les compétences acquises pendant le processus d'apprentissage pour :

- aborder de façon critique l'analyse du problème de recherche sur la base d'une revue de la littérature appropriée pour en dégager la pertinence
-
- proposer une méthode d'étude appropriée ;
- procéder à la collecte des données ;
- assurer le traitement et l'analyse des données ;
- présenter les résultats ;
- procéder à la discussion des résultats ;
- dégager les conclusions appropriées ;
- faire des suggestions sous forme d'un plan de résolution;
- défendre le mémoire devant un jury en séance publique

1.7.3 Démarche d'élaboration du mémoire

Le processus d'élaboration du mémoire repose sur l'application d'une démarche de recherche. Il comporte plusieurs étapes :

1.7.3.1 La planification de l'étude

Le thème de mémoire étant connu, ou le sujet de recherche étant circonscrit, il faut procéder à la planification de l'étude : la conception et la rédaction du protocole de recherche. Il part de

l'énoncé du problème jusqu'au plan d'analyse des données. C'est une étape essentielle dans la conduite de la recherche.

1.7.3.2 L'organisation et la conduite de l'enquête

Elles tourneront autour de :

- La finalisation des outils de collecte,
- La programmation de la collecte de données,
- La mobilisation et la mise en place des ressources nécessaires,
- La formation des enquêteurs,
- La collecte des données proprement dite,
- La mise en place d'un système de suivi et de contrôle de la qualité des données collectées,
- Le stockage des données sur un support informatique de stockage (CD, clé USB, disque dur externe). Les sauvegardes régulières et les copies de secours peuvent s'avérer extrêmement utiles.

1.7.3.3 L'exploitation des données

Les données recueillies devront être traitées, organisées et analysées pour en sortir les informations capables de répondre aux objectifs de la recherche. Les résultats obtenus seront interprétés et discutés. Sur cette dernière base, des suggestions seront faites ainsi qu'une conclusion.

1.7.3.4 La rédaction du rapport de recherche ou du mémoire

Elle repose sur l'organisation dans un exposé écrit de l'ensemble de la recherche. Les principes fondamentaux pour atteindre cet objectif sont :

- l'organisation des informations
- l'organisation des références
- l'organisation des annexes
- la structuration du document
- la configuration générale du document
- le respect des règles de rédaction

1.7.3.5 La diffusion des résultats

La première démarche de diffusion consiste en une soutenance du mémoire devant un jury en séance publique. Le candidat proposera également un projet d'article à publier dans des revues scientifiques.

1.7.4 Produits attendus à l'IRSP et cotations

A l'IRSP, à l'issue de ce processus des produits clés attendus sont :

- **Le protocole de recherche** : Il correspond à l'UE ARP et compte pour 2 crédits. Le protocole rédigé devra être soutenu devant un jury qui le validera avant la collecte des données au cours du stage S4. La note obtenue pour le document écrit compte pour 75% et la note obtenue pour la soutenance du protocole compte pour 25% de la moyenne de l'UE ARP.
- **Le mémoire de fin de formation** : Il correspond à l'UE RRS et compte pour 4 crédits. La note obtenue pour le document écrit compte pour 75% et la note obtenue pour la soutenance du mémoire compte pour 25% de la moyenne de l'UE RRS.
- **Le projet d'article**. Synthèse des résultats de la recherche, présentée sous la forme d'un article scientifique à soumettre dans une revue à comité de lecture, il correspond au produit attendu de l'UE RRR qui compte pour 1 crédit.

1.8 Processus d'élaboration du mémoire de fin de formation à l'IRSP

1.8.1 Identification du thème de mémoire

L'identification du thème de mémoire part des propositions faites par l'apprenant au décours du stage S3. Un comité constitué par l'équipe pédagogique tenant compte de la pertinence des thèmes proposés, de leur faisabilité, et des mémoires antérieurs faits à l'IRSP retient un thème final qui sera traité par l'apprenant. Ce comité identifie un directeur et un co-directeur pour accompagner l'apprenant dans le processus.

1.8.2 Elaboration du protocole-Directives

L'élaboration du protocole se fonde sur les acquis théoriques des UE DCR (Diagnostic communautaire et recherche appliquée) et MRQ (méthodologie de la recherche en santé publique : méthodes quantitatives et qualitatives). Les étapes clés à y documenter sont :

- Introduction
- Enoncé du problème
- Questions de recherche (le cas échéant)
- Cadre conceptuel (le cas échéant)
- Hypothèses (le cas échéant)
- Objectifs
- Définition opératoire des concepts et termes essentiels
- Revue de la littérature
- Méthode d'étude :
 - Cadre et Type d'étude,
 - Populations cibles,
 - Méthodes et Techniques d'échantillonnage,
 - Taille de l'échantillon,
 - Variables d'étude
 - Aspect opérationnel des variables
 - Techniques et Outils de collecte (présentation du tableau à six colonnes),
 -
- Plans de traitement et d'analyse des données
 - Données quantitatives
 - Données qualitatives
 - Types de tests statistiques à utiliser
- Considérations éthiques et déontologiques

1.8.3 Soutenance du protocole

Elle conditionne la validation du protocole et donc l'autorisation de collecte des données. L'apprenant, en un exposé de 20 minutes devra convaincre le jury avec aussi bien le thème choisi que la méthodologie proposée pour aborder la recherche. Il sera soumis ensuite aux questions des membres du jury pour les éclaircissements et les amendements à sa proposition.

1.8.4 Collecte de données

Elle sera centrée dans le processus académique autour de l'UE ARC qui correspond au stage S4. L'apprenant devra faire preuve d'un sens aigu de l'organisation car le temps prévu s'avère bien souvent insuffisant si des précautions d'anticipation ne sont pas prises.

1.8.5 Directives de rédaction du mémoire

Les directives qui suivent concernent aussi bien le fond que la forme du mémoire.

1.8.5.1 Directives de rédaction du contenu

En ce qui concerne le fond, la structure du mémoire retenue à l'IRSP se présentera comme suit :

❖ Introduction

Comme toute introduction, celle de votre mémoire doit présenter dans des termes généraux le sujet que vous abordez. Elle doit énoncer en quoi l'étude est importante et ce qu'elle permettra d'entreprendre comme action d'amélioration dans le système de santé. Une bonne introduction est celle qui donne envie de lire la suite du document.

❖ Enoncé du problème

Cette partie présente le problème qui fait l'objet de votre étude. En général, l'énoncé comporte cinq parties¹ :

- Une brève description du contexte, de l'environnement du problème, des caractéristiques socio-économiques et culturelles et un aperçu de l'état de santé et du système de santé dans la région Afrique, le pays et le district concerné. Ajouter quelques données statistiques pour étayer cette description ;
- Une présentation du problème, son importance, sa gravité et ses conséquences pour les personnes touchées (la description du problème peut se faire en termes de temps, de lieu et de personnes);
- Une analyse des principaux facteurs qui peuvent influencer sur le problème et des arguments convaincants selon lesquels les connaissances actuelles ne suffisent pas à résoudre le problème ;
- Une description des solutions qui ont déjà été appliquées et les résultats obtenus ;
- Une description du type de renseignements que devrait recueillir la recherche et de la façon dont ces renseignements seront employés pour résoudre le problème ;
- Cet énoncé de problème doit déboucher sur une ou des questions de recherche.

¹Corlien M. Varkevisser, Indra Pathmanathan, Ann Brownlee. Elaboration et mise en œuvre de programmes de recherche sur les systèmes de santé. www.libsearch.com/contributor/407225

On comprend que tout le travail portera sur la recherche de ces renseignements.

❖ **Cadre conceptuel /si besoin**

C'est une représentation sous forme de figure du problème et ses relations avec ces déterminants (ou les facteurs qui le sous-tendent). Ce sont ces facteurs qui vous aideront à formuler l'hypothèse, élaborer les objectifs et déduire les variables à l'étude.

❖ **Hypothèse**

Une hypothèse est une supposition. Vous exprimez votre supposition ou vos suppositions quant aux causes du problème.

❖ **Objectifs de l'étude**

Ce sont les résultats que vous allez produire à la fin de votre étude. Ils doivent vous permettre de vérifier votre hypothèse de travail, mais surtout correspondre au besoin d'informations que vous avez évoqué dans l'énoncé du problème.

❖ **Généralités**

Cette partie porte sur des informations dont le lecteur aura besoin pour comprendre la suite de votre travail. Pour cela, deux parties essentielles seront développées :

- **Définition opératoire des concepts**

Aborde toutes les définitions des concepts en rapport avec votre problème ou des concepts que vous utiliserez par la suite. Il est souhaitable de donner les références de ces définitions si elles ne sont pas de vous et aussi de préciser au lecteur qu'il ne peut faire une autre lecture du concept dans la rédaction du mémoire.

- **Revue de la littérature/état de la question**

Elle doit permettre de faire la synthèse des connaissances actuelles sur le sujet. Ce n'est pas un alignement de résumé des travaux faits par d'autres auteurs, mais une synthèse cohérente qui permet au lecteur de se faire une idée du problème que vous abordez. Retenir qu'une synthèse consiste à réunir en un tout cohérent, structuré et homogène divers éléments de connaissance relatifs à un domaine donné.

❖ **Population et méthodes de l'étude**

- Cadre de l'étude
- Type d'étude
- Population d'étude
- Critères d'inclusion et de non inclusion (si nécessaire)
- Méthodes et techniques d'échantillonnage
- Variables de l'étude
- Aspects opérationnels des variables
-
- Techniques et outils de collecte
- Traitement et Analyse des données (analyse qualitative et/ou quantitative)
- Aspects éthiques et déontologiques

❖ **Résultats**

Dans la partie résultats, ne seront présentés que les résultats et rien que les résultats. Les impressions et les commentaires personnels ne doivent pas y figurer. Ces aspects seront reportés dans la partie discussion.

La présentation des résultats peut se faire :

- Sous forme narrative
- Sous forme de tableaux et graphiques
- Par adjonction d'image

Toutes ces formes peuvent être combinées. Il s'agit de trouver la forme qui rend le plus explicites possible les résultats.

❖ **Discussion des résultats**

Les différents éléments qui suivent doivent figurer dans la discussion. Ce sont :

- atteinte de l'objectif de l'étude (voir question de recherche)
- qualité et validité des résultats
- comparaison des résultats avec ceux d'autres auteurs et en tirer sa propre opinion

La discussion permet à l'auteur de mettre en exergue sa capacité d'analyse.

❖ **Conclusion**

Elle fait ressortir le message principal que l'étude a généré et ses implications. Elle ne reprend ni les résultats, ni les hypothèses et ni les objectifs du mémoire. Elle peut finir par la proposition d'autres pistes de recherche.

❖ **Suggestions**

Elles sont organisées par cible et doivent découler des résultats de l'étude. Leur formulation utilise les verbes d'action à l'infinitif et laisse transparaître l'exécution d'une seule action. Ces suggestions doivent se traduire aussi sous forme de plan de résolution de problème

❖ **Résumé**

Il donne un aperçu général du contenu du mémoire. Il est écrit généralement en français et en anglais. Il comporte entre deux cents et trois cents mots. Il se termine dans sa rédaction par les mots clés (5 au maximum) qui se dégagent du thème à l'étude.

L'institut a adopté la présentation selon la norme IMRÉD (Introduction, Méthode d'étude, Résultats et Discussion). Il se situe au début du document écrit du mémoire.

1.8.5.2 Directives relatives à la forme du document

La rédaction et la présentation d'un mémoire répondent toujours aux directives établies par l'institution d'appartenance de l'apprenant. Les recommandations ci-dessus en font partie. Sont également imposées les règles indiquées ci-dessous.

Les interlignes :

- entre lignes, (1,5)
- entre paragraphes, (2)
- les chapitres seront annoncés par leur titre sur une nouvelle page
- la police : Times new Roman, taille 14
- le nombre de pages : 80 à partir de l'introduction jusqu'à la fin des références. ,
- .

Pour ce qui concerne **la présentation des références**, la norme dite de Vancouver est recommandée.

La page de garde est celle utilisée pour le présent document. Un modèle vous est proposé en annexe. Il est obligatoire de s'y conformer.

1.8.6 Soutenance du mémoire

Première étape de diffusion des résultats de la recherche, elle permet à l'apprenant à travers un exposé de 20 minutes de présenter ses résultats. Il sera soumis ensuite aux questions des membres du jury pour les éclaircissements et les amendements. La soutenance du mémoire est un véritable exercice de communication. A ce titre, il doit être minutieusement préparé.

Conclusion

Ce guide est destiné à baliser les différentes étapes dans le processus de rédaction du rapport de stage et du mémoire de fin de formation à l'IRSP. Il revient sur les éléments essentiels pour l'apprenant dans la réalisation de ses stages professionnels et dans l'élaboration du mémoire.

3. Annexes

3.1 Modèle de page de garde : voir page suivante



Université d'Abomey-Calavi

Institut Régional de Santé Publique Comlan Alfred Quenum

MASTER EN

ANNEE ACADEMIQUE

N°

TITRE DU SUJET DE MEMOIRE

IDENTITE COMPLETE DU CANDIDAT

DATE DE SOUTENANCE

Directeur de Mémoire

Identité complète

Grade

Structure d'appartenance

Co-directeur de mémoire

Identité complète

Grade

Structure d'appartenance